



SOMMAIRE - DATES A RETENIR

Vœux du Maire	3
Délibérations votées	4
Actualités	5 à 7
Festivités	8 à 9
Cérémonie du 11 novembre	10
Sécurité	11
Informations diverses	12-13
École	14
Vie associative	15 à 18
Évènement à venir - A savoir	19
Bibliothèque	20
Appel au civisme	21
Commerçants et artisans	22 à 23
Cérémonie des Vœux	24

CONCOURS DE DÉCORATIONS

DE NOËL

PASSAGE DU JURY DANS LE VILLAGE

ENTRE LE 12 ET LE 31 DÉCEMBRE

À PARTIR DE 18H

SPECTACLE DE MAGIE

LE VENDREDI 20 DÉCEMBRE

À 21H

À LA SALLE DES FÊTES DE BÉLARGA

FÊTE DE LA NATURE

LE VENDREDI 23 MAI 2025

ET LE

SAMEDI 24 MAI 2025

À LA SALLE DES FÊTES DE BÉLARGA

SOIRÉE DES VŒUX DU MAIRE

LE VENDREDI 10 JANVIER 2025

À 19H

À LA SALLE DES FÊTES DE BELARGA

BONNES FÊTES

DE FIN D'ANNÉE À TOUTES ET À TOUS !

Chères Bélarganaises et chers Bélarganais,

Alors que l'année tire doucement sa révérence, notre belle commune revêt ses habits de lumière pour célébrer la période féérique de Noël. C'est un moment de l'année où la magie opère, illuminant nos rues, nos maisons et nos cœurs d'une chaleur et d'une joie partagées.

Noël est bien plus qu'une simple fête ; c'est une occasion précieuse de se rassembler, de partager et de renforcer les liens qui nous unissent. C'est l'opportunité de tendre la main à ceux qui se sentent isolés, de leur rappeler qu'ils font partie intégrante de notre village.

Je vous invite à penser aux personnes seules autour de vous, aux familles meurtries par la perte ou la maladie d'un être cher, à leur offrir un sourire, un moment de convivialité, ou même une simple visite qui pourrait illuminer leur journée.

Noël est aussi un temps d'espoir. L'espoir d'une nouvelle année qui s'annonce, pleine de promesses et de projets à réaliser ensemble. Continuons à œuvrer pour le bien-être de tous, à bâtir un avenir où chacun peut s'épanouir et où notre commune prospère dans l'harmonie. Ensemble, faisons de cette période un moment de solidarité et de générosité. Que notre village soit un lieu où chacun trouve sa place et se sente chez lui, entouré de bienveillance et d'amitié.

Alors que des épreuves tragiques ont frappé Mayotte, nos pensées et notre solidarité se tournent en particulier vers ses habitants. Dans ce département, l'esprit de Noël prend une résonance particulière : celui de l'unité, de l'espoir et du soutien mutuel face à l'adversité. Espérons que les Mahorais trouvent la force de se rassembler et de se soutenir, portés par des valeurs universelles de fraternité.

J'aurai le plaisir de vous retrouver avec l'ensemble des élus, pour notre traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera le **vendredi 10 janvier à 19h** à la salle des fêtes.

Nous vous attendons nombreux.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année, remplies de joie, de paix et de moments précieux partagés avec vos proches.

Bien à vous,

José MARTINEZ

CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur les derniers Conseils Municipaux de 2024.



Conseil Municipal du 17 octobre :

C'est voté !

- Modification des tarifs d'inscription en bibliothèque / avenant à la charte réseau intercommunal de la lecture publique.
- Subvention association « Le sourire de Laëtitia ».
- Règlement cantine-garderie.
- Communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2023.
- Communication du rapport annuel d'activité du Syndicat Centre Hérault 2023 .
- Projet de restauration : Puit Éolien.
- Retrait de la délibération (2022020) et adoption de la délibération (2024028) relative à la dématérialisation des actes pour affichage électronique et site internet.

Conseil Municipal du 11 décembre :

C'est voté !

- Prise en charge des dépenses d'investissement à hauteur de 25% du budget N-1 avant le vote du budget primitif de 2025.
- Gestion des tickets des festivités - Destruction des valeurs locatives non utilisées et mise en place d'un nouveau numérotage.
- Concours des maisons décorées et illuminations de Noël.
- Convention relative aux conditions de mise à disposition à titre gratuit du logiciel de gestion de la D.E.C.I su S.D.I.S 34 de l'Hérault (Gestion des Points d'Eau Incendie).
- Définition des modalités de mise à disposition du public dans le cadre de la procédure de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme).

DEPART À LA RETRAITE

L'ensemble de la municipalité souhaite une retraite heureuse à Marie ALCAZAR pour ses services assurés avec disponibilité et professionnalisme depuis 1988. Très appréciée de tous, Marie va pouvoir profiter de cette liberté nouvellement obtenue.

Un moment convivial autour de ses collègues a été organisé le 18 octobre pour saluer son départ.

Bonne et heureuse retraite Marie !



HORAIRES CNI/PASSEPORT/CERTIFICATION D'IDENTITE NUMERIQUE

Cela fait environ un an que la Mairie de Bélarga vous propose ce nouveau service. Depuis la rentrée scolaire 2024/2025, nous avons dû modifier les horaires d'accueil de celui-ci :

- le lundi : fermé
- le mardi : de 7h45 à 11h45 et de 12h30 à 17h00
- le mercredi : de 13h30 à 18h45
- le jeudi : de 7h45 à 11h45 et de 14h15 à 16h45
- le vendredi : de 7h45 à 11h45 et de 15h00 à 16h00
- le samedi : de 7h45 à 13h15

La prise de rendez-vous est obligatoire sur le site de l'ANTS ou sur la plateforme SYNBIRO.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre au 04 67 25 37 69 ou à cni-passeport@belarga.fr

Nombre d'actes effectués sur l'année: 879 CNI - 483 passeports - 342 demandes doubles (CNI+passeport).



FORMATION DEFIBRILLATEUR

Un grand merci au formateur qui nous a fait partager son expertise lors de la formation du 5 novembre dernier.

Sa pédagogie et son professionnalisme ont été enrichissants. Cette formation permet à nos agents et à nos élus de pouvoir intervenir en cas d'urgence cardiaque dans l'attente des secours.

Nous espérons pouvoir renouveler cette expérience.



TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE 32

Vous avez pu constater les changements à l'entrée nord de notre village ces dernières semaines. Ces travaux, menés par le Conseil départemental, ont pour objectif d'améliorer significativement la sécurité routière, le confort de tous et l'esthétique de notre commune.

Quels changements ont été apportés ?

- **Un carrefour repensé** : Les îlots créés rendent l'intersection plus lisible et sécurisée, facilitant ainsi les déplacements de tous.
- **Une approche apaisée** : La réduction de la vitesse sur l'avenue du Grand Chemin contribue à un environnement plus calme et plus sûr, en particulier pour les piétons.
- **Des cheminements piétons sécurisés** : La création du passage sécurisé menant au cimetière garantit un parcours plus sûr pour tous les usagers.
- **Un cadre de vie embelli** : Des plantations vont être réalisées pour créer un espace vert agréable et accueillant. Après réflexion, nous avons opté pour une haie végétale plutôt qu'une barrière en bois afin de favoriser une intégration plus naturelle du nouvel aménagement dans le paysage.

Pourquoi ces choix ?

À la suite de vos retours et d'une étude plus approfondie, nous avons décidé de modifier certains éléments du projet initial. La suppression du muret en pierres et le remplacement de la barrière en bois par une haie végétale ont été privilégiés pour :

- **Favoriser une intégration harmonieuse** du nouvel aménagement dans le paysage environnant.
- **Réduire l'impact visuel** et créer un espace plus ouvert.
- **Permettre une évolution naturelle** du paysage au fil des saisons.

Un projet co-construit avec vous !

Nous tenions à vous remercier pour votre participation active à ce projet. Vos remarques et vos suggestions ont été précieuses pour adapter le projet initial et le rendre encore plus pertinent.

Ensemble, nous avons créé un espace public plus agréable et plus sûr pour tous !

AMENAGEMENT ROUTE DE PLAISSAN

Sécurisation de l'axe Bélarga - Plaisan : Nouvelles mesures de circulation

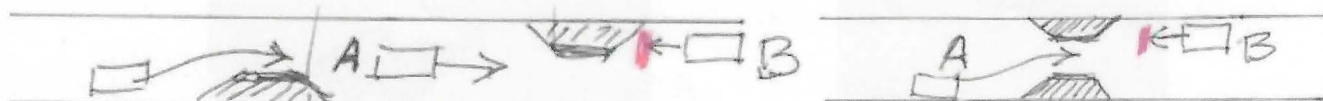
Dans un souci de sécurité et de réduction de la vitesse excessive des véhicules sur l'axe reliant Bélarga à Plaisan, en attendant le projet de sécurisation de cet axe routier, la municipalité a souhaité prendre des mesures concrètes, avec l'aide technique de l'Agence Départementale.

À notre demande, le Département a installé cette année deux radars de comptage de véhicules sur cet axe afin d'étudier l'affluence et les habitudes de circulation. Ces données ont permis d'analyser le volume de trafic et de définir des actions adaptées pour améliorer la sécurité.

Ainsi, au premier trimestre 2025, un marquage au sol sera effectué pour signaler l'installation prochaine de deux écluses doubles et d'une écluse simple. Ce dispositif fait partie d'une phase test, qui permettra aux usagers de nous faire part de leurs remarques et observations. En fonction de ces retours, nous pourrions ajuster ou valider les ouvrages avant leur mise en place définitive.

Ces nouvelles mesures visent à apaiser la circulation et à renforcer la sécurité de tous.

Nous comptons sur votre coopération et vos retours pour faire de ce projet une réussite.



ETUDE DE PROGRAMMATION URBAINE—REUNION PUBLIQUE



Lors de la réunion publique du jeudi 14 novembre, Monsieur le Maire, à titre liminaire, rappelle les volontés du conseil municipal concernant l'urbanisation de BELARGA : le village doit connaître une urbanisation tenant compte de ses habitants et respectueuse de leur bien-être tout en favorisant le vivre ensemble. Pour cela, le village de demain se coconstruit avec ses habitants.

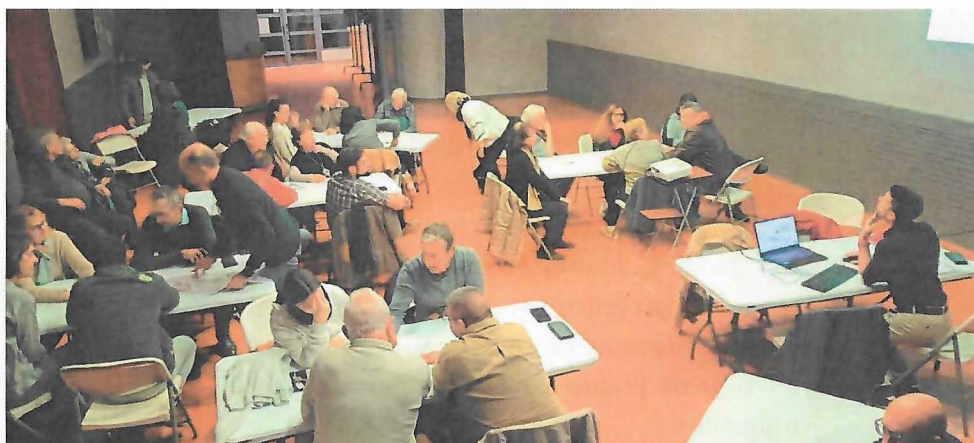
Rappel des objectifs de BELARGA 2035. Il s'agit d'un projet de village qui se situe dans la prospective : Il définit les grandes orientations à venir pour le développement de la commune et sa visibilité. Cette réflexion est coconstruite avec les habitants, les techniciens ainsi que les élus. Ce projet a pour objectif, entre autres, de relancer l'attractivité économique et résidentielle de la commune tout en respectant les contraintes réglementaires en terme d'urbanisation et d'habitat. Toutefois, malgré ces contraintes, un effort tout particulier est porté pour conserver l'ADN du territoire de BELARGA.

AVANCÉE DE L'ÉTUDE ET PRÉSENTATION DES PREMIÈRES PISTES DE RÉFLEXION:

L'équipe chargée de l'étude urbaine a présenté la deuxième phase de propositions émergeant de leur analyse, ainsi que du travail mené avec les habitants lors des ateliers participatifs précédents.

Cette réunion a permis de présenter l'état d'avancement du travail prospectif mené dans le cadre de la démarche « BELARGA 2035 ». Cette réunion a attiré de nombreux habitants de tous âges, volontaires et participatifs. Ce fut un véritable succès.

L'ensemble des élus remercie les participants qui se sont déplacés pour assister à la réunion et invite la population au prochain atelier, au mois de février, pour poursuivre le travail participatif et prospectif.



SOIREE NOCTURNE - « PLACE AU TERROIR »

Le jeudi 04 juillet 2024 a eu lieu pour la 7^{ième} année consécutive la soirée « Place au Terroir ». Vous avez encore une fois répondu nombreux à l'appel de la convivialité et du partage que peut apporter cet évènement.

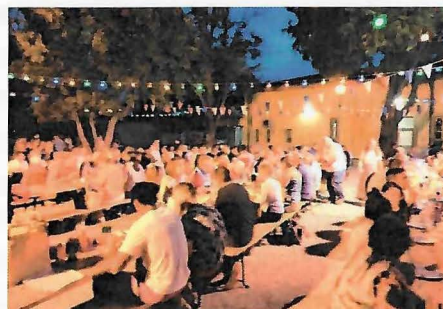
Nous avons pu y découvrir de nouveaux exposants comme « Les créas de Loli » qui nous a présenté ses créations maison et végan (fondants parfumés, bougies parfumées, diffuseurs voiture, décoration en jesmonite, bijoux, etc.) mais aussi nous avons retrouvé d'anciens exposants ainsi que des stands de restauration et des stands de jeux pour les plus petits. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour ce moment de convivialité garanti.



13 ET 14 JUILLET

La fête nationale est toujours un moment privilégié pour se retrouver. Le repas républicain du 13 juillet a été un véritable succès, avec une ambiance chaleureuse et conviviale. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cette soirée un moment inoubliable.

Le repas des enfants a été un véritable succès ! Les petits Bélarganais se sont régalés lors de la retraite aux flambeaux et ont dansé jusqu'au bout de la nuit.



Le lendemain, nous avons commémoré notre fête nationale. La présence de nos jeunes conseillers municipaux, bien qu'ils n'aient pas pris la parole, a apporté une touche de fraîcheur et d'espoir. Leurs yeux pétillaient de joie, témoignant de leur attachement à notre République.

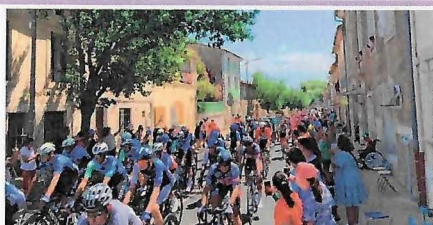
Un 14 juillet commémoré avec d'autant plus de fierté que notre village compte désormais, parmi ses concitoyens, deux de ses enfants, Dominique SALAS et Arnaud BELTRAN nommés à l'ordre national de la légion d'honneur militaire. Un grand honneur pour Bélarga qui se devait d'être souligné.

TOUR DE FRANCE 2024

Une journée inoubliable à Bélarga !

Le passage du Tour de France a transformé notre village en un véritable arc-en-ciel de couleurs et de sourires.

Les enfants ont eu la chance de récupérer des goodies, adultes et enfants ont applaudi les coureurs cyclistes et tout le monde a partagé un moment extraordinaire. Un grand merci au Tour de France pour cette journée exceptionnelle !



SOIREE DES NOUVEAUX HABITANTS

Vendredi 11 octobre, la municipalité organisait la traditionnelle soirée d'accueil des nouveaux arrivants. Une quarantaine de personnes a répondu favorablement à l'invitation.

Après un discours de bienvenue, la première adjointe a présenté l'équipe municipale.

Les associations, ont tour à tour pris la parole, pour présenter l'offre associative de la commune pour une adhésion éventuelle.

L'assemblée a pu ensuite profiter d'un apéritif offert par les élus et prolonger la soirée en toute convivialité. Une belle occasion pour faire connaissance avec ses voisins.

Comme chaque année, les habitants sont repartis avec un petit sac de bienvenue.

Je leur renouvelle mes vœux de bienvenue à Bélarga.



REPAS DES AÎNES

Comme chaque année, la municipalité a invité les Bélarganais âgés de 65 ans et plus au traditionnel repas des aînés, moment très attendu de nos seniors. Ils se sont retrouvés avec grand plaisir à la salle des fêtes le lundi 16 décembre pour déguster un menu préparé et servi par VATOU traiteur. Monsieur le Maire a remercié la soixantaine de convives pour leur présence. En effet, ce moment particulier permet à nos anciens d'échanger et de faire connaissance pour certains dans une ambiance très chaleureuse et festive.

L'après-midi fut animée par " Carpe Diem " et un duo de transformistes qui ont fait preuve de beaucoup de talent dans leurs interprétations.



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE



C'est une assistance nombreuse qui s'est réunie pour la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Le Maire, son conseil municipal et le conseil municipal des enfants, ont rendu hommage et rappelé le lourd tribut que cette guerre meurtrière a engendré ainsi que les conséquences désastreuses, humaines et économiques pour notre nation.

Les élèves de l'école de Bélarga ont préparé avec leurs professeurs, des interventions pour la commémoration du 11 novembre 1918.

- Classe de CM1-CM2 : lecture de lettres de poilus
- Classe de CE1-CE2 : Lecture d'une poésie : Mon enfant

Une minute de silence a été observée, et le verre de l'amitié a été partagé devant la Mairie.

Nous remercions toutes les personnes présentes dont nos jeunes Bélarganais.



Mon enfant

A peine 18 ans,
Et te voilà parti ...
J'ai mal en dedans,
J'ai peur pour ta vie.
Tu m'as demandé
De ne pas m'en faire.
Tu m'as même juré
Qu'elle serait courte, cette guerre.
Je crains le pire
Et je retiens mes larmes
Quand je te vois partir
Fier, avec ton arme.
Reviens mon fils, reviens
Cette guerre te tuera ...
Sans toi je ne serai plus rien
Quand ta vie elle fauchera.
Fabienne Berthomier



LA SIRENE : UN SIGNAL D'ALERTE

Pourquoi plus de 2000 sirènes d'alerte sonnent-elles dans toute la France ?

En fonction de la ville, le signal d'alerte retentit entre 11h45 et 12h15. On vous explique la raison de ce ramdam.

Ce sont des sirènes qui peuvent sonner tous les premiers mercredis du mois dans certaines communes de France, comme ici dans le centre de Bélarga.

Le mercredi 02 octobre 2024, les **sirènes d'alerte**, installées sur le toit des mairies ou des bâtiments hauts, ont retenti un peu partout en France.

A la base, le signal que les sirènes, situées un peu partout sur le territoire, émettent, permet de prévenir la population d'un « danger grave, imminent ou en cours », comme l'indique le ministère de l'intérieur sur le <https://www.interieur.gouv.fr/Alerte/Alerte-ORSEC/Historique-de-l-alerte>.

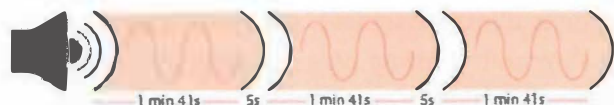
On parle ici de risques naturels, tels que des inondations ou la rupture d'un barrage, ce qui serait susceptible de provoquer des inondations conséquentes, mais également des risques technologiques, chimiques,... Les attentats n'intègrent pas le dispositif pour le moment.

Grâce aux technologies, ces sirènes sont reliées désormais au **Système d'Alerte et d'Informations aux Populations (SAIP)**, qui en plus du signal sonore, ajoute de la diffusion d'information via la téléphonie mobile et les médias télévisés et radios. Cela permet « de préciser les consignes de sécurité à suivre en urgence et de donner les indications sur l'évolution de l'évènement », détaille le ministère.

Du coup, il y a un danger le mercredi ?

Non, les sirènes sont testées **tous les premiers mercredis du mois** afin d'être sûr que tout fonctionne en cas de réelle alerte. Contrairement au « vrai » signal, les sirènes sonnent pendant seulement 1 minute et 41 secondes. Lors d'une vraie alerte, ce sont trois cycles d'1 minute et 41 secondes qui se succèdent.

Si les sirènes sonne trois fois, est-ce une vraie alerte ?



Si les sirènes retentissent en dehors du premier mercredi du mois, cela signifie, en règle générale, que la population doit « adopter un comportement réflexe afin de se mettre en sécurité et faciliter l'action des secours », détaille le ministère.

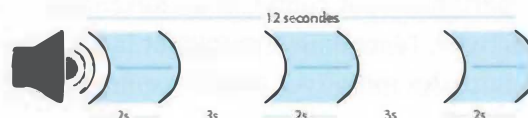
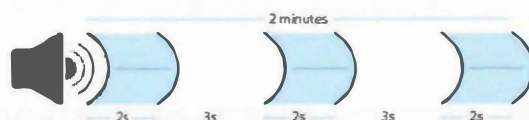
A partir de là, il est recommandé :

Le premier mercredi du mois de janvier 2025 étant férié (1er janvier), la DGSCGC demande à ce que l'essai mensuel du mois de janvier soit reporté au mercredi 8 janvier 2025 aux horaires habituels.

- Rejoindre un bâtiment afin de se protéger et de s'informer sur la nature exacte de la crise. « En fonction des situations, les autorités vous indiqueront la conduite à tenir : se protéger dans un bâtiment ou évacuer la zone dangereuse. »
- Si les sirènes sonnent, privilégier l'information des antennes de Radio France, France bleue et du réseau France télévisions.
- En cas de confinement demandé par les autorités : arrêter la climatisation, le chauffage et la ventilation, boucher les ouvertures (fentes, portes, aérations, cheminées,...) pour se protéger d'une éventuelle pollution de l'atmosphère.
- Rester en sécurité, ne pas aller chercher les enfants à l'école ou à la crèche.
- Évacuer seulement si les autorités en donnent l'ordre.
- En revanche, il ne faut pas rester dans un véhicule, ni près des fenêtres, ne pas prendre l'ascenseur, éviter de téléphoner pour ne pas saturer le réseau, ...

Le signal spécifique aux ouvrages hydrauliques

- Dans les secteurs situés en aval immédiat d'un ouvrage hydraulique, un signal d'alerte spécifique de type « corne de brume » avertit la population de la rupture de l'ouvrage ou d'un lâcher d'eau important. Il comporte un cycle d'une durée minimum de 2 minutes, composé d'émissions sonores de deux secondes séparées par un intervalle de trois se-



La fin de l'alerte est aussi annoncée par un signal continu de 30 secondes.

condes.

L'alerte n'est levée que lorsque l'on entend un son continu de sirènes de 30 secondes.



Situation économique du Département de l'HERAULT

Les recettes du Département proviennent de trois sources :

Les dotations de l'Etat, une part de la TVA et des frais de notaires (Droits de Mutation à Titre Onéreux).

Le Département ne perçoit plus aucune taxes permettant de gérer le budget (plus de taxes professionnelle ou de taxes foncières)

Les dépenses du Département sont de 2 types : dépenses d'investissement ou de fonctionnement.

- **Les dépenses de fonctionnement** servent à payer les aides sociales (revenu minimum d'activité, aides aux personnes âgées, handicap, protection de l'enfance...), les salaires et les subventions aux associations et l'ensemble des dépenses nécessaires à faire fonctionner la collectivité. Beaucoup de ces dépenses sont obligatoires car fixées par la loi.
- **Les dépenses d'investissement** permettent de construire les routes, collèges ou bâtiments et le soutien à l'investissement des communes (subventions).
- Lien : https://www.youtube.com/watch?v=yCzkyU_E4-k

Aujourd'hui les difficultés sont de deux ordres :

- Les recettes baissent car la conjoncture est mauvaise : moins de transactions immobilières donc moins de recettes et moins de recettes de TVA
- Les dépenses obligatoires (non compensées par l'Etat alors qu'elles devraient l'être : 225 M€ par an depuis 10 ans) augmentent et la population également (dans l'Hérault + 1.2% par an sur 15 ans).

Un effet coup de ciseaux inédit où les dépenses pour l'année 2025 ne seront pas couvertes par les recettes prévisionnelles.

Un écart de 100 millions d'euros sur un budget de 1,8 milliard d'€, le budget du Département normalement voté en décembre a été reporté en mars 2025. Si aucun équilibre budgétaire est trouvé (les recettes compensent les dépenses) alors le Département se trouverait sous tutelle de l'Etat. 30 départements français se trouvent, à ce jour, dans la même situation et 85 d'ici fin 2025.

Quelles sont les conséquences pour nos communes rurales :

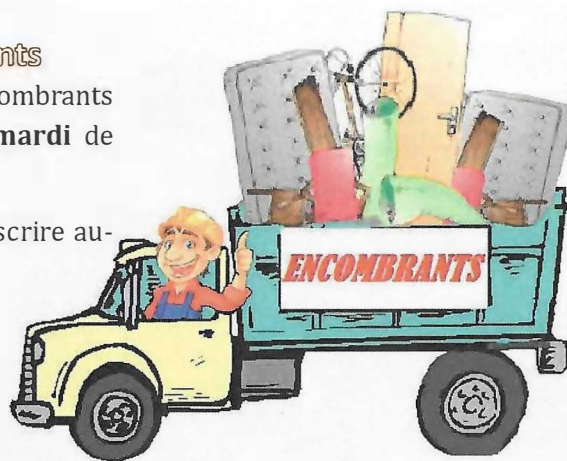
Le Département est contraint de fortement ralentir les projets d'investissement, pourtant essentiels pour l'attractivité, l'économie, l'emploi et la qualité de vie dans l'Hérault. Il est de plus contraint de reporter ou de réduire des initiatives phares, comme certains aménagements routiers ou certains travaux dans les collèges.

Le Département va également réduire fortement les subventions aux communes. Étant le premier financeur des projets communaux, un bon nombre de ces projets devraient être reportés voire abandonnés *sine die*.

Changement du jour de collecte de vos encombrants

Depuis le mois de septembre, le jour de ramassage des encombrants hors végétaux a changé il se fait désormais **le premier mardi** de chaque mois et non plus le lundi.

Si vous voulez bénéficier de ce service, vous devez vous inscrire auprès du service technique au **06.29.69.97.19**.



Comment trier ?

TRIER c'est :

- participer à la préservation des ressources naturelles via le recyclage qui permet d'économiser des matières premières telles que le bois, le sable, les minerais, ...
- restaurer la fertilité des sols de notre région en utilisant le potentiel agronomique des biodéchets pour en faire un compost de qualité.

un acte que chacun pratique de mieux en mieux sur notre territoire...

MÉMO TRI

TRIONS ENCORE PLUS
Maintenant et pour de bon !

✓ DÉCHETS ALIMENTAIRES

100% COMPOSTÉS

✓ TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS

PLASTIQUE

CARTON

MÉTAL (MÊME PETIT)

PAPIER

SE TRIENT À 100%

Pas dans un sac en plastique !

Dans un sac de compost ou en fait direct au bac à compost

✓ ORDURES MÉNAGÈRES

100% ENFOUIES

✓ EMBALLAGES EN VERRE

100% RECYCLABLES

✓ TEXTILES, LINGE ET CHAUSSURES

100% RECYCLABLES

DÉCHÈTERIE, RESSOURCERIE OU DON

✓ DÉCHETS OCCASIONNELS

100% RÉEMPLOYÉS, RECYCLÉS OU VALORISÉS

DÉCHÈTERIE, RESSOURCERIE OU DON

VOS CONTACTS

Demandes de bacs et collecte

Communauté de communes du Clermontais
04 67 96 16 27 / cc-clermontais.fr

Communauté de communes Lodévois et Larzac
04 67 88 90 90 / lodavoisettarzac.fr

Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault
04 67 57 65 63 / cc-vallee-herault.fr

Collecte des colonnes, tri et conseils pour réduire vos déchets

Syndicat Centre Hérault
04 67 88 18 46
syndicat-centre-herault.org

@ f in

INFORMATIONS DIVERSES

13



En juillet nous avons dit au revoir à Mme FACCIOTTI Laëtitia (directrice et institutrice CP/CE1) et à Mme GAUCERAND Noëlle (en charge de la classe des CM2). Toutes deux parties vers de nouveaux horizons.

Nous accueillons deux nouvelles enseignantes : Mme GASQUEZ Véronique (directrice (CP/CE1) et Mme GALTIER Stéphanie (CM1/CM2).

Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons que leur séjour à Bélarga sera propice à une belle collaboration.

Cette année plusieurs projets, concours ou visites sont prévus ou ont déjà eu lieu :

Les petits de **CP/CE1** participeront :

- Au Concours Fondation de la Mer pour lequel les enfants devront produire une œuvre d'art en utilisant du matériel recyclable.
- Au dispositif Arboébio pour lequel ils seront amenés à réaliser en arts visuels, une production plastique collective pour l'exposition « Rêveries végétales », qui sera présentée au Jardin Antique Méditerranéen à Balaruc-les-Bains et dans un diaporama.

Les grands de **CM1/CM2**

Se confronteront à nouveau à leurs camarades pour « Les p'tits champions de la lecture », tout d'abord en **janvier** sélection organisée dans la classe 2 candidats 1 fille et 1 garçon seront retenus.

En **février** finale Départementale, en **avril** finale régionale, et enfin courant **juin**, les auteurs des ouvrages lus par les finalistes régionaux rencontreront les Petits champions et leurs camarades de classe, le temps d'une journée.

Mercredi 25 juin 2025 les quatorze finalistes régionaux et le finaliste Monde seront réunis sur la scène de la salle Richelieu à la Comédie-Française pour l'ultime lecture à voix haute du jeu.

Les trois classes suivent également un programme commun composé, entre autres, du Projet Occitan Académique, de la découverte des fouilles archéologiques dans l'enceinte de l'ancienne abbaye d'Aniane (en cours de validation) et une sortie de fin d'année avec la visite et des ateliers au Musée de Lodève (en cours de validation).

Un atelier dirigé et animé par Jean-François Hoël, sur la notion de la musique à l'image a débuté à la rentrée et concerne toutes les classes, le service communication de la Commune a également proposé aux enfants de réaliser un dessin sur le thème de Noël afin d'illustrer notre bulletin Municipal de décembre, le 20, 3 prix seront attribués (1 dans chaque classe) après le repas pour les plus jolis.



Nous avons changé de traiteur pour les repas servis aux enfants de l'école. La restauration scolaire est donc, depuis le 1er janvier 2024, assurée par la société « Délices Traiteur » domiciliée à Gignac.

La Commune a mis en place un service d'aide aux devoirs piloté par deux enseignants retraités et bénévoles ; ce service est dispensé les lundis et jeudis à partir de 17h30 et sur inscription en début d'année scolaire.

Il ne s'agit en aucun cas de soutien scolaire, mais d'offrir un peu de répit aux parents qui ont des horaires de travail tardif.

BELARG'ARTS



Depuis le dernier bulletin municipal, Belarg'arts a connu une année bien remplie. Comme le veut la tradition, l'association a tenu son exposition d'été le premier week-end de juillet. En plus des dessins et aquarelles réalisés lors des ateliers hebdomadaires, une grande variété d'autres œuvres ont été accrochées par les adhérents et l'exposition a également été soutenue par le Club Photos Vendémianais avec une exposition de superbes images de la nature.

Belarg'arts s'est réjouie de la forte participation au vernissage du vendredi 5 juillet. Le lendemain, la météo a dissuadé de nombreux spectateurs de se rendre au concert du soir, ce qui est dommage car le Trio Rirax a donné un concert de grande qualité qui a beaucoup plu

aux personnes présentes. La soirée de clôture a été marquée par un quizz bilingue avec une vente aux enchères à l'entracte et a réuni plus de 70 personnes, un record !



Les ateliers de dessin ont repris le mardi 3 septembre. La qualité et l'attractivité de ces cours hebdomadaires sont attestés par le fait qu'il y a eu en moyenne plus de neuf étudiants présents dès le début de cette année et que le travail réalisé dans les ateliers ne cesse de se renforcer.

Afin d'élargir la gamme d'activités proposées, l'association encourage les personnes intéressées par la peinture à rejoindre une nouvelle série d'ateliers. Ceux-ci seront animés par Marie-Line CAMBILLAU. On espère qu'il y aura suffisamment de réponses pour lancer le cours en 2025. Merci de faire savoir à Marie-Line si vous êtes intéressés, elle

peut être contactée au 06 09 39 30 78 ou à marie-line.cambillau@sfr.fr.

Le premier atelier auquel vous participerez sera gratuit. L'Assemblée Générale de Belarg'arts a eu lieu le 24 octobre. Nous avons pu discuter des projets pour 2025, les ateliers continueront et la salle des fêtes est réservée à l'exposition d'été qui aura lieu le premier week-end de juillet.

M. James TAYLOR , Président.

SCRAP & COPS

Le samedi 26 octobre 2024 s'est déroulée la seconde édition de Scrap and Cop's animée par Julie BLANC de la marque des Papiers de Pandore.

22 participantes ont pu créer un album pour garder leurs souvenirs de vacances d'été.

Malgré les intempéries, la salle des fêtes de Bélarga, nous a permis de profiter pleinement de cette journée. Une salle appropriée pour ce type de rassemblement avec une bonne acoustique et un bel espace.

Les participantes toutes venues de l'Occitanie ont toutes apprécié la journée.

L'après-midi, une table a été réservée aux jeunes du village pour une petite initiation au scrap. Elles ont pu ainsi découvrir l'activité manuelle, manipuler le matériel et appréhender l'univers. Elles ont pu partir chacune avec au moins une création.

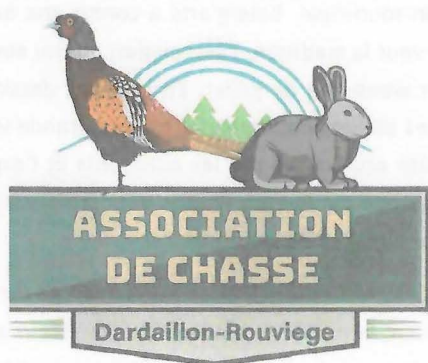
Face à l'engouement des scrapcopines, rendez-vous l'année prochaine pour une troisième édition !



Sonia et Valérie, Présidentes.



CHASSE



Bonjour à tous,

Nous sommes heureux de vous retrouver dans ce dernier bulletin de l'année.

Poursuivant nos activités, nous nous sommes attachés au repeuplement du petit gibier sur notre territoire.

Pour ce faire, nous avons considérablement agrandi la réserve de chasse. C'est ainsi que le lit de la Rouvière et ses abords sont préservés. Cette nouvelle réserve va du Mas de Bussac jusqu'au Mas de Pardal. Elle est délimitée par les deux chemins qui bordent de part et d'autre la rivière avec la mise en place de la signalisation règle-

mentaire.

Ceci était notre priorité pour accentuer le retour du petit gibier et apporter à la faune locale un gîte facilitant la reproduction. Cette réalisation nous a apporté une très grande satisfaction, effort que nous poursuivrons en 2025.

C'est avec une grande joie que nous vous souhaitons un joyeux Noël et de très belles fêtes de fin d'année.

Au plaisir de vous rencontrer au détour d'un chemin.

A très bientôt.

M. Jonathan JULIEN, Président.

AMRB

Le 28 novembre, les membres de l'association se sont retrouvés pour le repas traditionnel de fin d'année.

L'ambiance fut comme à chaque fois, très conviviale et détendue.

Marie-Lou et Jacqueline, toutes deux octogénaires, ont fait le « show ». La première nous a régalié d'un grand moment d'imitation (Annie CORDY), la seconde d'une pause lecture à la fois humoristique, originale et poétique.

La tombola, quant à elle, a fait de nombreux heureux, bref un super après-midi.

L'assemblée générale de l'association se tiendra fin janvier 2025.

Bonnes et joyeuses fêtes à toutes et tous.



LA SOPHIE BELARGANAISE

L'association de pétanque La Sophie Bélarganaise vous présente les évènements à venir pour l'année prochaine.

4 concours fédéraux sur les dates suivantes :

- Doublette le samedi 08 mars 2025
- Triplette le samedi 17 mai 2025
- Doublette le dimanche 07 septembre 2025
- Triplette le samedi 04 octobre 2025

Autres évènements :

- Concours nocturnes tous les lundis, du lundi 30 juin au lundi 25 août 2025



La Sophie Bélarganaise tient à faire un aparté sur le parcours de pétanque du jeune Cyenzo, enfant du village.

Il y a deux ans, il était licencié à Bélarga et un an après il part pour l'école de pétanque de Saint-Pargoire où pour sa deuxième année, il arrive demi-finaliste au championnat de l'Hérault en « tête à tête minime », champion de l'Hérault par équipe au championnat d'Occitanie. Equipe avec laquelle il a été qualifié au championnat de France à Saint-Pierre-Lès-Elbeuf mais ils ont perdu en poule.

Pour la première fois une équipe minime représente l'Hérault et La Sophie Bélarganaise le félicite.

A la suite de notre loto du 15 décembre 2024, l'association a une grosse pensée pour notre amie et ancienne vice-présidente Mme Salvadora FORTES.

M. Mickael RIBON , Président.



LE COMITE DES FÊTES

Bonjour à tous,

L'année 2025 s'annonce particulièrement festive pour le comité des fêtes de notre belle commune ! Nous avons préparé pour vous une série d'événements qui sauront ravir petits et grands. Voici un aperçu des dates à retenir pour les prochains mois :

- **Assemblée Générale** : Samedi 15 février
- **Puces** : Samedi 22 mars
- **Boum des jeunes** : Samedi 26 avril
- **Soirée à thème** : Samedi 10 mai
- **Fête de la musique** : Vendredi 20 juin
- **Loto** : Dimanche 23 novembre
- **Téléthon** : Des animations et des activités solidaires pour soutenir cette noble cause (plus d'infos à venir)
- **Réveillon de la Saint-Sylvestre** : Mercredi 31 décembre

Nous vous invitons à venir célébrer ces moments de convivialité et de joie tous ensemble, afin de faire de chaque événement un souvenir inoubliable !

En attendant de vous retrouver, le comité des fêtes de Bélarga vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et une année 2025 pleine de bonheur et de festivités !

Bien cordialement,
Le comité des fêtes de Bélarga
Jérôme Allingry et son équipe



L'HAMECON INDEPENDANT

**Lâchers de truites 2025**

01 mars la Boyne les 3 frères 100kg	15 mars Aspiran-Tressan 100kg
29 mars la Boyne les 3 frères 100kg	12 avril Bélarga-Paulhan 100kg
19 avril les Olivettes Vailhan 100kg	03 mai Aspiran-Tressan 100kg
17 mai les Olivettes Vailhan 100kg	07 juin Bélarga-Paulhan 100kg

Alevinage de carnassiers

Brochets 80kg

Black-Bass 40kg

Concours enfants 2025

Le 31 mai la Boyne les 3 frères

En 2024,

le concours de pêche, enfants, c'est déroulé sur le site « les 3 Frères », à Cazouls d'Hérault. Cette manifestation c'est passée en présence de nombreux enfants et accompagnateurs sous un soleil radieux. En fin de concours tous les enfants participants sont repartis avec des lots. La manifestation c'est clôturée par un apéritif servi aux enfants et accompagnateurs présents, composé de gâteaux et jus de fruits.

Photo de groupe, concours de pêche enfants 2024, « les 3 frères ».



EVENEMENTS À VENIR

Une fête annuelle

La Fête de la Nature se déroule chaque année au mois de mai, à une date la plus proche du 22 mai, date de la journée internationale de la biodiversité.

A cette occasion, des milliers de manifestations sont organisées par les associations de conservation et d'éducation à la nature, les collectivités locales, les établissements scolaires, les entreprises, les particuliers... sur tout le territoire français, en métropole et en Outre-mer, dans les villes comme à la campagne.

La 19e édition de la Fête de la Nature se déroulera du 21 au 25 mai 2025 et invite chacun à célébrer la nature à travers des milliers d'événements partout en France. Cet événement national d'envergure, organisé avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité, rassemble chaque année un public toujours plus large autour de la richesse et de la diversité du vivant.

La Mairie et les associations du village proposeront, pour l'occasion, deux journées d'action : (Programme en cours de préparation et évolutif)

Le vendredi 23 mai : À partir de 9h00, divers ateliers seront proposés aux enfants de l'école tout au long de la journée, avec le soutien d'intervenants extérieurs : L'OFB, la Fédération de Pêche, la CCVH et l'UDFRA 34. En soirée, à la salle des fêtes, projection de jeux interactifs pour tout public. Une petite restauration sera proposée sur place.

Le samedi 24 mai : Une sortie "Randonnée, Yoga" encadrée par la professeure et une guide conférencière de l'Office du tourisme de la CCVH. Un jeu de piste sera organisé dans le village, destiné aux adultes et aux enfants.

Plusieurs ateliers déco/peinture seront proposés par l'association "Belarg'Arts" tout au long de ce trajet. Un repas sera organisé par l'AMRB à la salle des fêtes.

Des jeux associatifs et interactifs pour tout public auront également lieu à la salle des fêtes.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution du programme et comptons sur la participation active des habitants pour la journée du samedi.



"Le saviez-vous"

Signaler une pollution, une atteinte au milieu

En cas de constatation d'une pollution sur le terrain ou d'une infraction, il convient de prévenir :

- le Maire de la commune qui peut en temps qu'officier de police judiciaire, constater les infractions ou pollutions sur sa commune et prendre, en cas d'urgence, un arrêté municipal de protection, lorsque l'incident ou la pollution présente des risques pour les populations (pollution d'un captage d'eau potable par exemple) ;
- les services d'incendie et de secours qui peuvent mettre en œuvre des moyens de lutte contre la pollution le plus rapidement possible ;
- la gendarmerie qui est également compétente pour constater les infractions ou les pollutions, dresser un procès-verbal et mettre en œuvre les moyens d'intervention nécessaires.

Il vous appartient également de contacter l'administration : la Préfecture, le Service de Police de l'Eau du département, les services Départementaux de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques – OFB (Office Français de la Biodiversité), afin qu'ils puissent constater la pollution ou l'infraction, prendre les mesures administratives nécessaires, et le cas échéant dresser un procès-verbal et informer le Procureur de la République.

Le 22 novembre dernier, un Bélarganais attentif au milieu nous avertit de la présence de mousse dans la rivière et d'un cadavre de sanglier dans le cours du Dardaillon au lieudit : le saut du Loup. Aussitôt nous nous rendons sur place et constatons effectivement ces deux problèmes. Nous avertissons les services de l'OFB et la pollution persistante, nous avertissons le Président de l'Hameçon Indépendant afin qu'il puisse également escalader la situation et nous portons plainte à la Gendarmerie. Les services de l'OFB se sont rendus sur place et ont évacué l'animal du lit de la rivière et l'ont transporté en liserai de bois. Après examen de la bête, il est conclu à une mort consécutive à un choc de véhicule et l'animal ne pesant pas plus de 40 kilos, une dégradation naturelle est préférée. Des prélèvements d'eau ont été réalisés. Une enquête est toujours en cours afin de déterminer les origines de cette supposée contamination. Affaire à suivre donc.....

BIBLIOTHÈQUE

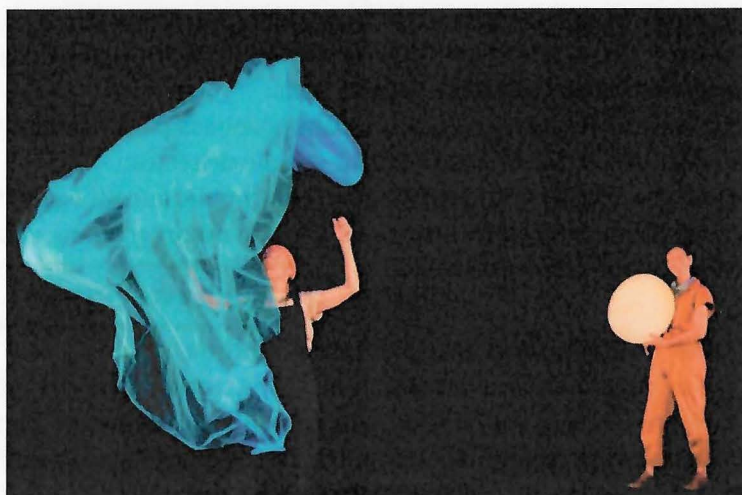
Se tenir debout est une pièce chorégraphique et musicale, dans un décor vierge les deux artistes progressent ensemble, franchissent les fossés, écoutent les oiseaux, partagent un thé et dansent. Leur vie tient dans un sac à dos d'où elles sortent les matières et objets qui donneront naissance à leur paysage.

Ici, les découvertes se trouvent dans la poésie des petites choses lorsqu'on prend le temps d'écouter, regarder et ressentir. Un rien suffit à éveiller l'imaginaire et les petits sont très réceptifs à ce genre d'animation, cette fois encore nos spectateurs ont été très attentifs et sages, parfois un éclat de rire a fusé et a provoqué une cascade preuve que le spectacle avait fait mouche.

Le prochain musispectacle aura lieu courant mars 2025



Le mercredi 27 novembre la bibliothèque accueillait Marie-Aude Lacombe et Christine Jouve pour un spectacle réservé aux tout petits intitulé « Se tenir debout ».



Tél. 04.99.57.04.83

mail : bibliotheque-belarga@orange.fr

Horaires : Lundi 15h30 / 18 h—Jeudi 16 h / 18h30

La bibliothèque est fermée durant les vacances scolaires du 20 décembre au 5 janvier.

À partir du premier janvier 2025 l'inscription est gratuite pour tous, le nombre de prêts est illimité.

Pour les réservations et les animations retrouvez nous sur :

<https://bibliotheques.cc-vallee-herault.fr/>

THÉRÈSE ET CHRISTINE VOUS SOUHAITENT

DE JOYEUSES FÊTES



APPEL AU CIVISME



Quand je sors mon chien, je ramasse !

Pensez aux promeneurs qui aimeraient bien ne pas avoir la désagréable surprise de marcher dans une déjection ! Des sacs sont à disposition gratuitement sur plusieurs points.

Pas de déchets sur la chaussée !

Notre planète est un héritage précieux pour nos enfants. Il est important de ne pas jeter nos déchets dans nos rues (canettes, emballages, jeux à gratter,....)



Mes déchets issus du jardinage et du bricolage :

Il ne faut pas les déposer dans les bacs prévus pour les ordures ménagères. Les gros cartons, les gravats, les feuilles d'arbres,.... sont à évacuer en déchèterie. La plus proche se trouve à Aspiran et elle est accessible avec un badge.

DEPOTS SAUVAGES. CE QUE L'ON RISQUE :

AMANDE FORFAITAIRE DE 135€ Code de l'environnement (R.541-76, R.541-76-1) ; pour des déchets ménagers courants (papiers, mégots, etc.).

AMENDE JUSQU'À 1500€ (Code de l'environnement R.541-77) ; pour des déchets volumineux ou dangereux (gravats, pneus, produits chimique, etc.) avec confiscation du véhicule s'il est utilisé pour transporter les déchets.

LES CHEMINS RURAUX :

Les chemins ruraux sont les chemins appartenant aux communes, affectés à l'usage du public, qui n'ont pas été classés en voies communales. Ils font partis du domaine privé de la commune.

Les communes qui constatent des infractions sur la voirie peuvent réclamer à l'auteur des dégradations des contributions spéciales.



QU'EST-CE QUE LE DROIT À L'IMAGE ?

Le principe est le suivant : toute personne a, sur son image et sur l'utilisation qui en est faite, un droit exclusif qui lui permet de s'opposer à sa reproduction sans son autorisation expresse et spéciale.

Par ailleurs, l'article 9 al 1 du Code Civil dispose que « chacun a droit au respect de sa vie privée ».



C'est ainsi que l'article 226-1 du Code Civil Pénal punit d'un an d'emprisonnement et de 45.000 euros d'amende le fait de photographier ou de filmer sans son consentement, une personne se trouvant dans un lieu privé ou de transmettre l'image ou la vidéo (même sans diffusion) si celle-ci n'était pas d'accord pour qu'on la photographie ou la filme.

VIDEOPROTECTION : La transmission et l'enregistrement d'images prises sur les voies publiques par le moyen de la vidéoprotection ne peuvent être mis en œuvre que par les autorités publiques compétentes dans les finalités précisées à l'article L251-2 du Code de la Sécurité Intérieure.

Vous pouvez installer une caméra de surveillance devant chez vous. Rien ne vous interdit de le faire. Vous pouvez en mettre à l'intérieur de votre domicile ou à l'extérieur, à partir du moment où seule votre propriété est filmée.

Les caméras installées ne peuvent filmer que votre propriété : l'intérieur du logement, le jardin, le chemin d'accès privé, ou encore la façade de votre domicile.

En revanche, il est formellement interdit de filmer le domaine public : la rue, un chemin communal, ou un parking public... Il en est de même lorsque le champ de vision de la caméra est orienté vers une voiture stationnée dans la rue.

COMMERÇANTS ET ARTISANS

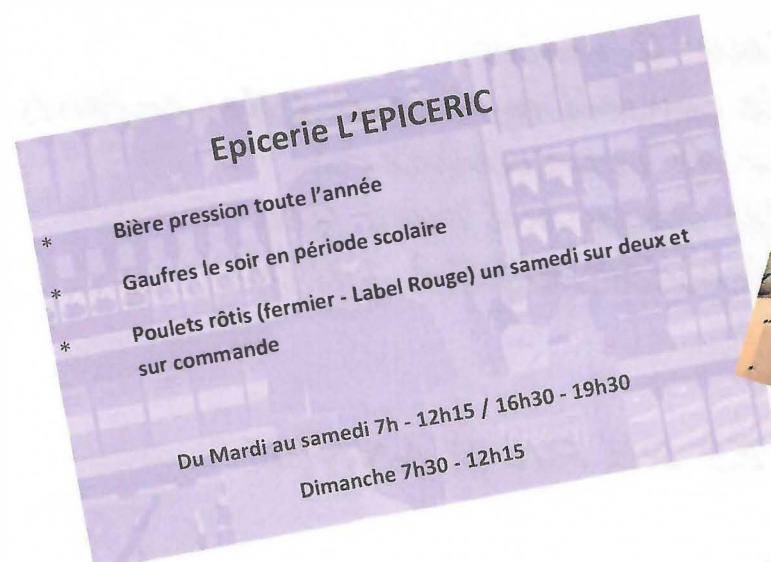
M. CANADAS « Paella Del Chuly »	06.84.27.29.57	2 chemin des Eaux Basses
Mme N. CAZOTTES / M. D. CAZOTTES et Thibaut CAZOTTES Mouliniers producteurs	06.13.07.67.51	Domaine de Bussac 1 route de Puilacher, D123
Mme TCHEKINIAN « L'épicerie »	09.50.51.48.65 www.epicerie-belarga.fr lepiceriebelarga@free.fr	2 place de la République
« Les terrasses de Bélarga » Maison d'hôtes - Gîtes de France	06.67.77.45.17 lesterrassesdebelarga@gmail.com	20 avenue du Télon
Mme France SIOHAN M. Michel SIOHAN « Domaine des 4 amours »	04.67.24.60.89 / 06.33.65.15.39 fmsiohan@wanadoo.fr	8 route de la Croix St Antoine
Mme Nicole VATOU « VATOU Traiteur »	04. 67.25.10.03 / 06.13.42.05.18 vatoutraiteur@wanadoo.fr	13 rue du Barry
Mme Angélique PAVÉ Coiffeuse à domicile	06.30.33.26.61	chemin du Champ du Four
Betty « Beauty Zen »	06.98.21.51.76	
Mme Florence PINTOS M. Mickaël MEUNIER Infirmiers	09.82.72.09.13 06.30.06.64.20 / 06.09.39.28.18 assistanceinfirmiere@laposte.net	5 rue de l'église
M. Jean-Louis MARGUERITE « Languedoc Prévention »	04.67.24.85.51 / 06.03.89.12.15 languedocprevention@hotmail.com	24 rue des Arbousiers
SARL Taxi GT	06.03.18.15.04	15 chemin des Condamines
M. Jérôme ALLINGRY « Garage A.M.G.A. »	06.16.99.24.57 / 04.99.57.04.39 jerome.allingry@orange.fr	12 avenue du Grand Chemin
M. Jonathan DOYE Réparation matériel motoculture et travaux publics	06.27.19.97.45 jdsolutionsmeca.fr	Rue du Barry
M. Laury SORLIN Bureau d'études	06.87.02.59.88 btels.contact@gmail.com	12 lotissement Côté Vignes
M. Samir EL HADRI Energie solaire - Photovoltaïque	04.67.25.71.19	8 rue les Berges de l'Hérault
M. Jean-Claude FILLIETTE Électricité	04.67.25.29.31 / 06.13.28.12.12	6 chemin des Combettes
M. Frédéric MAURICE Maçonnerie	06.60.92.03.66 fred.maurice@hotmail.com	12 route de la Croix St Antoine
M. David BONSIGNORI Plaquiste	06.84.40.42.22 dbpro-pose@hotmail.com	12 D route de la Croix St Antoine
M. Jonathan PETIT Plomberie - Chauffage	07.67.21.64.01 jonathanpetit34@hotmail.com	29 avenue du Grand Chemin
M. Ahmed SGHIR Plomberie - Chauffage	06.60.05.15.49	7 rue des Arbousiers
M. Michael CHATELLE Ravalement de façade/Peinture extérieure et intérieure/Sinistre et dégât des eaux/ Divers travaux de maçonnerie	07.78.20.02.04 chattel.michel@free.fr	1 rue du Jeu de Boules
M. Frédéric FORTE « FL'EVENTS »	06.75.49.15.59 evenementdelfl34@gmail.com	27 avenue du Grand Chemin
Les créas de Méléva Création de bijoux et d'objets en verre	06.15.92.85.51 lescreasdebeleva@nordnet.fr	7 avenue du Grand Chemin
Mme Eléonore SALVI « Best in show Rosettes » Fabrication de flots pour animaux	06.13.13.03.12	7 place de la République

ASSOCIATIONS DE BELARGA

AMRB M. COUSIN Jean-Michel / Mme JUMELET Marie / Mme FIEVET Thérèse	06.13.02.13.85 / 06.82.24.61.09 / 06.51.82.16.84 cousin.andree@orange.fr / mf.jumelet@wanadoo.fr	21 rue des Arbousiers
BELARG'ARTS M. TAYLOR James / M. CROSSON David	06.79.23.38.03 / 04.30.41.36.83 belargarts@gmail.com	plan du Château
CA BOUGE ! M. JUSZCZAK Maxime	06.61.63.70.76 cabouge34230@gmail.com	rue du Barry
Comité des Fêtes M. ALLINGRY Jérôme	06.16.99.24.57 comitebelarga@gmail.com	Le Puech Montée des Chênes
Gymnastique M. SMIRANI Serge	06.88.90.74.52 smiraniserge@gmail.com	2 rue des Calquières 34800 CLERMONT-L'HERAULT
Judo Club M. CASSE Michel	06. 12.56.27.67 micasse@free.fr	31 rue Azalaïs d'Altier 34080 MONTPELLIER
LAEP Mme LEMARECHAL	06.71.58.82.46 / 04.67.69.00.81 jouonsenludotheque2@orange.fr	74 rue Danton 34070 MONTPELLIER
La Sophie Bélarganaise M. RIBON Mickaël	06.48.12.45.41 sophie.belarganaise@gmail.com	18 lotissement Côté Vigne
L'hameçon indépendant M. PIERSON François	07.82.55.19.68 francoispeche34@gmail.com	2 place de la République
SCRAP&COPS Mme BENARD Sonia / Mme CASTELLO Valérie	06.88.89.93.79 scrapandcops@hotmail.com	9 lotissement Côté Vigne
Syndicat Intercommunal de Chasse Dardaillon-Rouvière M. JULIEN Jonathan	06.27.24.15.36 jjulien@aquadoc-sud.fr	1 bis Montée des Chênes
TERRE CONTACT - ROUL'CONTACT Mme CROS Florence	06.32.64.62.47 roulcontact@terre-contact.com	Res. Jean Moulin Esc. 6/7 Appt. 81 rue Jean Moulin 34800 CLERMONT L'HERAULT

COMMERCE AMBULANTS SUR LA PLACE

BOUCHERIE tous les mardis matin À partir de 9h45	CONCHYLICULTEUR tous les vendredis de 9h à 12h
COIFFEUR le mardi après-midi tous les 15 jours	



NOUVEAU dans notre épicerie la





CÉRÉMONIE DES VŒUX

*Monsieur le maire,
le conseil municipal et le conseil municipal des enfants
ont le plaisir de vous convier à
la cérémonie des vœux qui aura lieu
le vendredi 10 janvier 2025 à 19h00*

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE